

## La méthodologie de travail et la démarche

Pour mener à bien cette démarche, la FNASCE s'est inspirée du document de référence du CGDD «un cadre pour l'action - Projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux», qui guide les démarches et explicite les finalités mises en avant dans les textes fondateurs du DD (agenda 21 de Rio, charte d'Aalborg, Stratégie Nationale du Développement Durable 2010-2013)

### La méthode de travail proposée aux présidents d'URASCE / DR pour le débat sur ce projet d'Agenda 21

- août 2011 : transmission du document de travail aux régions pour examen préalable par les présidents d'URASCE
- septembre 2011 : réunion des présidents d'URASCE à Berder (56) : présentation du contexte et du cadre de référence avec la grille de questionnement et du projet de plans d'actions
- octobre à décembre : lors des réunions régionales, les présidents d'URASCE ont débattu avec les présidents d'ASCE sur le projet, les propositions et les priorités
- fin 2011 : envoi des avis à la correspondante des régions

### La méthode de travail proposée aux présidents d'ASCE pour le débat sur ce projet d'Agenda 21

Après la mise en ligne du projet simplifié d'Agenda 21, avant l'assemblée générale de Dourdan en mars 2012, les ASCE qui n'avaient pas donné d'avis ont été invitées à réagir sur le projet et la démarche mise en place pour aboutir à un véritable Agenda 21 dans le courant de l'année 2012.

Ce document sera complété régulièrement par des propositions d'actions concrètes et par des indicateurs de suivi.

**L'objectif final est d'obtenir un cadre de référence pour les ASCE, les URASCE et la FNASCE, avec des conseils et des préconisations pour agir en faveur du DD !**

Pour simplifier la démarche et pour plus de transversalité, les propositions sont regroupées en 3 thèmes principaux :

- les unités d'accueil
- le fonctionnement (ASCE, URASCE, FNASCE)
- les manifestations (locales, régionales, nationales)

Les 5 finalités du DD sont ensuite déclinées en objectifs, engagements et pistes d'actions. Les propositions sont développées principalement en fonction de la structure ASCE/URASCE/FNASCE.



## Agenda 21 de la FNASCE

« En 2009, la FNASCE s'est engagée pour le Développement Durable. Depuis 3 ans, plusieurs démarches et actions de « DD » ont déjà été mises en place par nos associations tant au niveau local que régional ou national. La mise en place et la finalisation de l'Agenda 21, acté par l'assemblée générale de Dourdan en mars 2012, traduit notre volonté de nous engager encore plus dans ce domaine.

Notre « Agenda 21 », qui signifie « liste des choses à faire pour le 21ème siècle » a plusieurs objectifs précis :

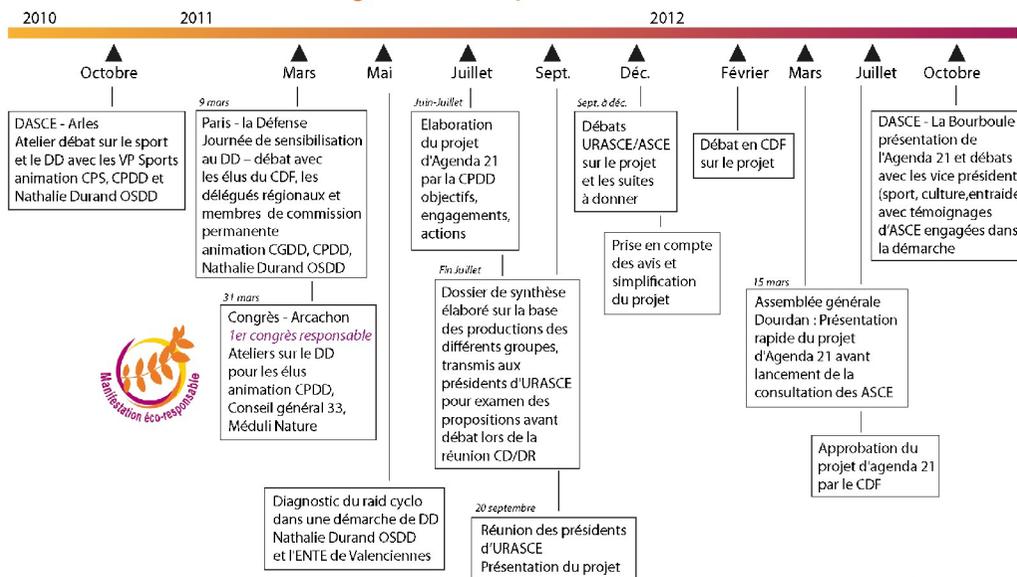
- c'est un cadre de référence pour toutes les instances de la FNASCE (URASCE, ASCE,...) qui doit être adapté au contexte local et aux aspirations des adhérents.
- c'est une démarche participative à laquelle les bénéficiaires potentiels mais aussi tous les acteurs doivent être associés et ce très en amont.
- c'est un programme d'engagements avec des pistes d'actions destinées à préparer l'avenir et qui s'articule autour de 4 axes principaux : les unités d'accueil, le fonctionnement quotidien, les manifestations, la démarche.
- c'est aussi une démarche d'amélioration continue qui s'appuie sur une véritable évaluation des actions ou manifestations organisées.
- c'est une démarche qui doit prendre en compte le bien être des adhérents et qui doit permettre l'adaptation de l'offre à leurs attentes. La démarche éco-responsable proposée ne peut que faciliter cette adéquation.

Le développement durable nous concerne tous, autant dans notre vie quotidienne que dans nos activités associatives au sein des ASCE. Ne reste plus maintenant qu'à mettre en pratique notre Agenda 21 pour lui assurer pérennité et succès, ce dont nous ne pouvons douter lorsque l'on constate le nombre d'actions déjà lancées sur le terrain !

Je tiens à remercier toutes les ASCE qui se sont déjà bien engagées dans cette démarche. Un grand merci à tous les membres de la commission permanente du développement durable (marie-jeanne, gisèle, catherine, christophe, cédrick) pour leur implication dans cette mission, pas aisée dans le contexte actuel, et surtout pour toute l'aide précieuse qu'ils nous apportent. Je ne finirai pas cet édito sans remercier le « DD National » notre ami Philippe SERGENT pour sa ténacité et son engagement en faveur du développement durable.

La présidente de la FNASCE, Joëlle GAU.

## La FNASCE et le DD : les grandes étapes



Pour toute information complémentaire, consultez la rubrique « Agenda 21 » sur le site internet de la FNASCE [www.fnasce.org](http://www.fnasce.org)

Conception textes et maquette : commission DD / Dessins : Hervé BAUDRY (extraits du congrès d'Arcachon 2011 - 1er congrès éco-responsable de la FNASCE)



juillet 2012

## Axe 1 : Le Développement Durable et les Unités d'Accueil

3 engagements principaux :

### → Assurer une qualité des bâtiments, des espaces publics, des services et des espaces collectifs

- entretenir les UA avec des produits d'entretien ayant un faible coût environnemental, social et économique
- avoir une gestion responsable des ressources : énergie, eau, déchets (tri et réduction), déplacements
- assurer une gestion durable des bâtiments : efficacité énergétique par diagnostic et rénovation notamment par des matériaux locaux ou recyclés
- rappeler les informations sur les gestes éco-responsables
- favoriser les transports alternatifs à la voiture par la mise à disposition de vélos (ou possibilité de location de vélos), par l'information sur les transports en commun

### → Favoriser l'accès pour tous aux UA et renforcer le lien social

- mettre en place des journées travaux et entretien
- favoriser l'accessibilité par l'information fiable mais également par des travaux
- favoriser le recours aux entreprises d'insertion locale
- intensifier la politique d'entraide sur les séjours gratuits

### → Valoriser les savoirs faire et les ressources, le site

- mettre en ligne un livre d'or
- informer sur l'histoire du site et la culture locale
- développer l'échange d'expériences
- informer sur les possibilités d'activités et l'offre de commerce locale (insertion dans le tissu local et limitation des déplacements)
- donner une place à la nature, aux espaces naturels ou de conservation d'espèces végétales



## Axe 2 : La prise en compte du Développement Durable dans le fonctionnement quotidien des ASCE, URASCE et la FNASCE

4 engagements principaux :

### → Valoriser le patrimoine naturel et la création culturelle

- organiser des activités valorisant le patrimoine naturel (sorties mycologie, randonnées nature...) en partenariat avec les services (DDT, DREAL...)

### → Garantir l'accès pour tous aux services

- permettre à tous d'adhérer et de participer aux activités culturelles et sportives
- articuler les projets entre les différentes échelles
- améliorer l'écoute des adhérents et adapter l'offre à leurs attentes
- faciliter la mixité sociale dans les instances représentatives (ASCE - URASCE - FNASCE)

### → Gérer les ressources, les milieux et l'espace de manière économe

- réduire les déchets à la source par l'utilisation de la messagerie, éviter le gaspillage et favoriser la réutilisation de fournitures de bureau, communiquer par le site internet
- limiter les déplacements (téléphone, mails et visioconférence)
- promouvoir les transports alternatifs à la voiture (lieux accessibles facilement par les transports en communs, informations sur l'accessibilité en TC)

### → Favoriser le Développement Durable dans les projets de sa conception à sa réalisation notamment par des pratiques innovantes

- Intégrer le DD dans le fonctionnement interne des associations à tous les niveaux: mutualisation du matériel, covoiturage, communication dématérialisée, partage de la démarche DD, achats durables tant dans les manifestations que dans des achats groupés (produits éco-responsables, circuits locaux, paniers de légumes...)
- promouvoir les échanges d'expériences



## Axe 3 : Le Développement Durable et les manifestations

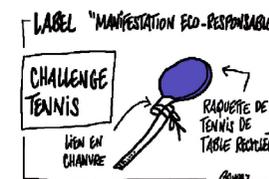
2 engagements principaux :

### → Améliorer la vie des adhérents et de leur famille, usagers et participants tant au niveau du confort que de la santé et de la sécurité

- favoriser le lien social et l'épanouissement des personnes
- rechercher l'accès pour tous à une production culturelle de qualité, à des pratiques sportives et deloisirs
- profiter des manifestations pour tisser des liens entre les personnes et les territoires (associations, collectivités...), favoriser les échanges
- organiser les manifestations en garantissant l'accès et la participation pour tous les publics (handicap, coût d'inscription...)

### → Favoriser et promouvoir une utilisation rationnelle et économe des ressources

- faire en sorte d'organiser les manifestations de manière éco-responsables par le choix du site engagé dans une démarche DD, assurer une gestion économe de l'eau et de l'énergie
- intégrer la nature dans les projets en repérant les sites sensibles et en informant de leur valeur et des précautions à prendre mais également en laissant les sites propres
- promouvoir les modes de transport alternatifs à la voiture dès la préparation de la manifestation par le choix du site mais également la dématérialisation des réunions, l'information sur les transports en commun et le covoiturage, l'évaluation des émissions CO2, compensation de ces émissions
- privilégier l'utilisation des produits DD dans les repas (bio, locaux, naturels, agriculture raisonnée)
- réduire les déchets à la source et assurer leur recyclage



## Axe 4 : Les éléments pour une démarche de Développement Durable

4 engagements principaux :

### → Mettre en place une gouvernance exemplaire

- faire en sorte que l'ensemble des acteurs d'un projet dialoguent dans de bonnes conditions et s'engagent à respecter une démarche de développement durable
- développer et adapter l'information auprès de tous les acteurs : adhérents, riverains, partenaires, élus...
- organiser le pilotage du projet pour en assurer la cohérence et les arbitrages nécessaires

### → Evaluer tous les projets

- identifier dès sa conception les objectifs et les méthodes d'évaluation du projet, y associer tous les acteurs
- évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux de la manifestation
- savoir faire évoluer le projet suite aux indicateurs

### → Adopter une approche transversale des projets du diagnostic à la réalisation

- apporter un appui et un soutien aux ASCE-URASCE dans leurs projets et leurs relations avec la FNASCE et leurs partenaires, par l'intermédiaire de la commission DD
- privilégier le travail collaboratif en respectant le principe de subsidiarité

### → Faire que les actions respectent les enjeux du Développement Durable

- mettre en valeur des actions dans le sens du DD réalisées par les ASCE, URASCE et FNASCE
- se donner des objectifs précis, des priorités et se fixer des échéances

